



Fiche WaMos 2: détente

17 février 2012

Des forêts très prisées pour les loisirs

Pour la population suisse, la forêt remplit une fonction essentielle comme espace de loisirs et de détente, en particulier à proximité des villes. Selon les résultats de l'enquête sur le monitoring socioculturel des forêts (WaMos 2), 95 % des personnes interrogées estiment que le fait de se rendre assez régulièrement en forêt les aide à se détendre et qu'elles en sont très satisfaites. La promenade, le sport, la flânerie et l'observation de la nature comptent parmi les activités de loisirs en forêt les plus pratiquées.

Comparativement à d'autres pays européens, la population suisse se rend très souvent en forêt, en moyenne une à deux fois par semaine durant la période estivale et une à deux fois par mois pendant la saison froide. Dans notre pays, les conditions se révèlent souvent idéales, puisque chacun peut accéder librement à la forêt et que, pour la plupart des gens, cet espace récréatif apprécié se trouve pratiquement devant leur porte. Pour l'enquête WaMos 2 (voir encadré), l'Institut fédéral de recherches WSL a interrogé près de 3000 personnes. Celles-ci ont en moyenne besoin d'à peine un quart d'heure pour rejoindre « leur » forêt récréative. Seuls 4 % doivent faire un trajet de plus d'une demi-heure. L'accessibilité est généralement bonne, puisque 70 % des interviewés s'y rendent à pied et 7 % à vélo.

Le temps moyen passé en forêt est d'environ 90 minutes. Près de 90 % des personnes interrogées déclarent ne pas rester normalement plus de deux heures et demie en forêt, une grande majorité y passant d'ailleurs moins d'une heure.

Haut degré de satisfaction

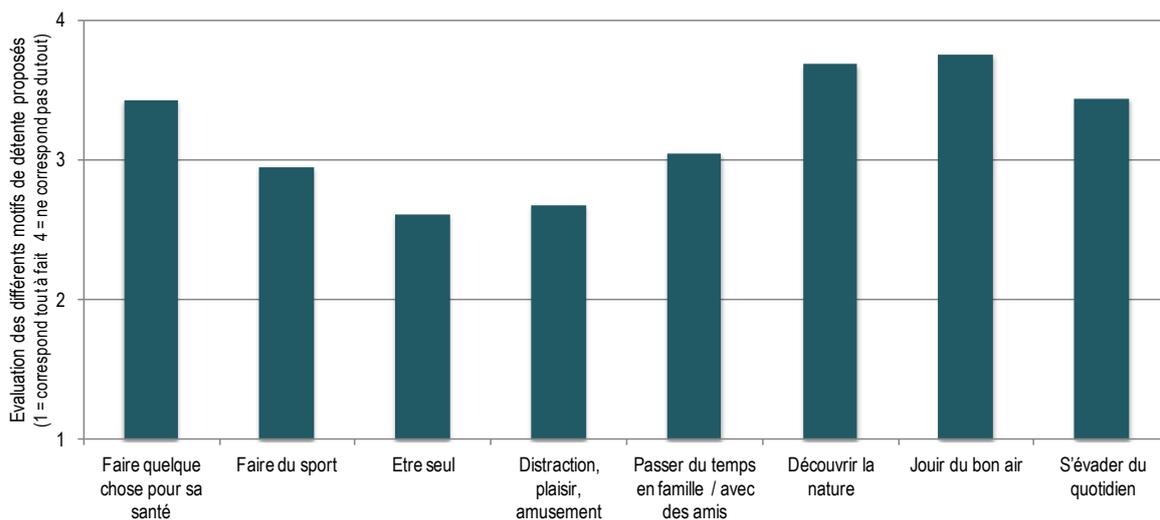
88 % de la population déclarent être très satisfaits de leurs visites en forêt et même 95 % les vivent comme un moment de détente. La forêt contribue donc de manière non négligeable au bien-être des individus et à la santé publique.

Cette évaluation positive s'explique principalement par le fait que la forêt visitée plaît à la grande majorité des personnes interrogées. De manière générale, les forêts à clairières séduisent davantage le public que les forêts sombres et denses, et les forêts variées sont plus goûtées que les forêts monotones. Les zones forestières comportant ruisseaux, étangs et mares sont très appréciées par les visiteurs.

Les expériences vécues durant l'enfance ont une influence déterminante sur le plaisir que la forêt suscite et la détente qu'elle procure. Comme le révèle l'enquête, les personnes pour lesquelles la forêt a joué un rôle important lorsqu'elles étaient enfant l'apprécient davantage à l'âge adulte, s'y reposent plus facilement et accordent plus d'importance à ses fonctions protectrices et productives.

Profiter de la nature et faire de l'exercice

Les principaux motifs invoqués pour se rendre forêt sont le bon air, la découverte de la nature, la volonté de faire quelque chose pour sa santé et le désir de rompre avec le train-train quotidien.



Evaluation des différents motifs de détente par les visiteurs en forêt

Les promenades, la flânerie, l'observation de la nature et la cueillette viennent en tête des activités les plus appréciées. Prises dans leur ensemble, les activités sportives mentionnées – comme la randonnée, le jogging, le nordic walking, les parcours Vita, la course d'orientation ou le VTT – constituent la forme de loisirs en forêt la plus populaire après la promenade.

Infrastructure nécessaire

Suivant le motif de leur visite en forêt, les personnes interrogées ont besoin d'un minimum d'infrastructures. Au-delà du simple contact avec la nature, les activités de loisirs pratiquées requièrent des équipements très variés, en particulier dans les forêts très fréquentées près des villes. Les sentiers didactiques, les foyers pour grillades, les refuges forestiers, les abris, les bancs et les aires de jeux sont particulièrement appréciés.

Les personnes en quête de détente étant les principaux clients de la forêt, l'OFEV estime qu'il faut examiner soigneusement leurs souhaits et s'efforcer d'y répondre lors de l'élaboration des plans de développement forestier, en particulier dans les forêts à haute densité récréative. Des offres appropriées permettraient en même temps de décharger les zones forestières avoisinantes de la pression liée à leur utilisation. Des installations supplémentaires ne pourront toutefois être créées que si les propriétaires forestiers donnent leur accord, si les questions de responsabilité sont clarifiées et si les moyens financiers nécessaires sont assurés.

Les résultats de WaMos 2 montrent par ailleurs que les infrastructures existantes sont appréciées des personnes en quête de détente, mais qu'elles peuvent aussi déranger des visiteurs se rendant en forêt pour d'autres raisons. C'est en particulier le cas des pistes VTT, des parcs aventure et des sentiers équestres, qui ne profitent qu'à certaines catégories d'usagers.

Sensibilité croissante aux dérangements

Le fait que les dérangements dus à d'autres usagers sont davantage perçus que lors des enquêtes précédentes peut être interprété comme un indice du potentiel de conflit existant. 27 % des personnes interrogées se sentent importunées dans leur activité de détente par des facteurs extérieurs, au nombre desquels sont en premier lieu cités les cyclistes/vététistes, les personnes avec des chiens et, parfois, le bruit. La perception de ces facteurs de dérangement varie d'un individu à l'autre, mais dans la majorité des cas, elle n'altère pas sensiblement l'agrément de la visite en forêt. La qualité du délassement et de la détente n'en est donc pas significativement affectée.

Au vu de la densité des activités de détente dans les forêts périurbaines et de la forte dynamique liée à l'augmentation constante des nouvelles activités de loisirs en forêt, l'OFEV préconise de s'attaquer à des conflits d'intérêts toujours plus nombreux.

Réduire les effets négatifs en régulant la fréquentation

Un modèle déjà testé avec succès en de nombreux endroits consiste à réguler la fréquentation en canalisant et en redistribuant spatialement certaines activités récréatives à fort potentiel perturbateur. Différentes études montrent par exemple que des parcours spéciaux destinés aux VTT permettent d'atténuer les conflits avec les promeneurs et les randonneurs. Selon l'OFEV, cela requiert une gestion ciblée de la forêt. La Politique forestière 2020 adoptée par le Conseil fédéral en août 2011 considère d'ailleurs qu'une coordination au plan de l'aménagement du territoire s'impose dans ce domaine.

Un travail de persuasion et d'information peut aussi contribuer de manière décisive à réduire le potentiel de conflit et les dommages écologiques. Citons à titre d'exemple la campagne « Respecter c'est protéger », lancée en collaboration avec l'OFEV. Son objectif est de sensibiliser les amateurs de raquettes et de ski à l'habitat des animaux sauvages et de mieux faire connaître les zones de tranquillité comme instrument destiné à diminuer les dérangements.

Enquête WaMos 2

L'enquête sur le monitoring socioculturel des forêts (*WaMos*) vise à déterminer l'attitude de la population par rapport à des thèmes touchant à la forêt et au bois. Dernière en date, l'enquête WaMos 2 a été réalisée en 2010 par l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage WSL sur mandat de l'OFEV. Les enquêtes réalisées en 1978 puis en 1997 (WaMos 1) avaient déjà permis de recueillir des données de base.